

SPECIAL **- PIERRY -**



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



DANS CE NUMÉRO

L'EDITO DU MAIRE *Pages 2-3*

PRESENTATION DE
VOTRE NOUVEAU
CONSEIL MUNICIPAL *Pages 4-5*

PRESENTATION DES
COMMISSIONS *Pages 6-12*

REPRÉSENTANTS AU SEIN
DES COMMISSIONS
COMMUNAUTAIRES *Page 13*

VIE DE LA COMMUNE *Pages 14- 18*

AGGLO - VIE PRATIQUE *Pages 19- 20*

INFOS PRATIQUES *Pages 20 -22*

EXPRESSION DE
L'OPPOSITION *Page 23*

ETAT CIVIL
NUMEROS UTILES *Page 24*



Meilleurs Voeux à tous !



L'EDITO DU MAIRE



Chères Pierrytières, Chers Pierrytiers,

En ce début d'année, je vous adresse, en mon nom et au nom de l'ensemble du conseil municipal et des personnels de notre commune, tous mes vœux de santé et bonheur pour 2021.

L'année 2020 nous a réservé bien des tourments et moments difficiles à vivre, situation que même une météo agréable et une belle vendange n'ont pu effacer.

Aussi en ce mois de janvier, la publication de notre bulletin municipal sera le petit rayon de soleil et de renouveau ; c'est vraiment ce que nous souhaitons vous faire vivre et partager avec nous. Suite à l'élection des 8 et 15 novembre, une équipe municipale a pu être installée, composée d'élus des deux listes arrivées en tête à l'issue de ce scrutin. Installés le 20 novembre, les élus se sont mis au travail afin de, rapidement, relancer l'activité.

Les commissions communales ont été créées et les représentants de Pierry au sein des commissions de l'Agglo d'Epernay, deux pour chacune en plus du Maire, ont pu être désignés par un vote du conseil.

Les relations avec la Communauté d'Agglo ont également été renouées et nous allons pouvoir œuvrer, de concert, pour le bien de Pierry.

Notre préoccupation première a été le dossier de voirie qui était à l'arrêt, l'entreprise ayant quitté le site faute de directives et, de ce fait, de pouvoir poursuivre le chantier. La confirmation des travaux d'eau potable, dès le mois de mars par l'Agglo sur l'ensemble du tracé de la rue Jean Jaurès, va permettre de terminer le programme de voirie 2018-2020 pour la fin de l'année. Nous aurons perdu six mois et la crise sanitaire a eu de surcroît un énorme impact sur le planning opérationnel.

Dès la fin novembre, nous avons souhaité que les illuminations de fin d'année soient installées pour marquer le passage à l'an nouveau et laisser 2020 et cette maudite pandémie loin derrière nous. Malheureusement les petites lucioles n'ont pas eu de pouvoirs magiques et la Covid est toujours présente dans notre quotidien... Hélas ...

La municipalité a remis en place le système des appels téléphoniques auprès des personnes en difficulté et qui souhaitent avoir un peu de lien social avec les élus et les services de la Mairie.

De même, les Seniors ont pu recevoir, directement à leur domicile, le traditionnel colis. Un très gros travail, mis sur pied en moins de quinze jours et un challenge gagné par une équipe motivée et des fournisseurs fidèles qui ont répondu présents à notre sollicitation. Merci à toutes celles et ceux qui ont pu le permettre.

Les enfants de nos écoles ont également connu un après-midi ludique même si les sorties cinéma et spectacle n'ont pu être possibles.

C'est avec ces petits moments chaleureux et un réel dévouement de tous que la solidarité peut être au cœur de notre village et permettre à tous de bien y vivre.

2021 a ouvert ses premières pages. Nos actions vont se poursuivre tout en tenant compte de cette crise sanitaire. Même si les mesures sont contraignantes, elles doivent être acceptées et respectées.

L'accès aux salles municipales et les réunions sont donc quasi impossibles et le couvre-feu à 18h nous oblige à réorganiser notre façon de vivre.

Les écoles et les services municipaux continuent leurs activités mais l'accès au secrétariat se fait sur rendez-vous et le matin, sauf cas de force majeure.

Dans quelques jours, les orientations budgétaires seront présentées et nous reprendrons les travaux des commissions et les projets annoncés lors de la campagne électorale.

C'est un programme de longue haleine, au sein duquel il faudra faire des arbitrages.

La voirie, le stationnement et la circulation sont des dossiers de fond, tout comme la rénovation de nos écoles et la conservation des monuments tels l'Eglise et le Cellier.

Dans un village accueillant, nous souhaitons mettre en œuvre des manifestations et activités dans les domaines associatif, sportif, artistique et culturel, avec une grande convivialité et une envie de partage réelles.

Alors, que cette année 2021 soit celle de tous les espoirs et du... bonheur.

Bonne lecture à vous.

Avec toutes nos amitiés et nos vœux renouvelés.

Eric Plasson, Maire de Pierry



La Municipalité étant constituée de membres de deux listes différentes, vous trouverez désormais, et dans chaque exemplaire de notre bulletin, une rubrique destinée au « droit de libre expression de l'opposition » comme l'exige la réglementation en la matière.

Celle-ci ne fait l'objet d'aucune censure et n'engage que les auteurs des propos tenus dans cet encart, tout comme pour l'ensemble de notre publication.

Votre Nouveau



Eric PLASSON
Maire
Conseiller Communautaire



Gérard TRIBOY

Premier adjoint en charge de la voirie, des chemins viticoles, des réseaux, de l'éclairage public, des bâtiments et équipements municipaux



Blandine VIÉ-FORBOTEUX

Conseillère Communautaire Adjointe en charge du Scolaire, du Périscolaire et de l'Extrascolaire



Christophe DAZY

Adjoint en charge de la Culture et du Patrimoine, de l'Animation et de la Vie associative



Françoise SOL

Adjointe en charge du Cadre de Vie, de l'Environnement, de la Vie sociale, des Services aux habitants et de la Citoyenneté



Baptistine BOIVIN

Conseillère déléguée à la communication et à l'information



Bruno VERPRAET

Conseiller délégué à la jeunesse et aux sports



Francine LEBERT

Conseillère déléguée à la santé et au cimetière

Conseil Municipal

Voici les 15 nouveaux membres
élus le 15 Novembre 2020



Pascale DURAND

Conseillère de la majorité



Vincent ERRET

Conseiller de la majorité



Sandrine DELAMARRE

Conseillère de la majorité



Daniel VIVIEN

Conseiller de la majorité



Jean-Louis RICHARD

Conseiller de l'opposition



Eric LAVY

Conseiller de l'opposition



Alain GALLOIS

Conseiller de l'opposition

Président:

Eric PLASSON

MISSIONS DE LA COMMISSION

- Appréhender tout document à caractère ou ayant une incidence budgétaire et/ou financière
- Harmoniser les éléments de la politique de gestion de la collectivité
- Programmer les opérations pluriannuelles d'investissement
- Élaborer les plans et dossiers de demandes de financement
- Modéliser la présentation des projets municipaux
- Préparer les dossiers à soumettre à la Commission d'appels d'offres
- Présenter les travaux au Conseil municipal pour vote formalisé
- Suivre l'exécution de la politique budgétaire de la collectivité

SES MEMBRES

Gérard TRIBOY
 Blandine VIÉ-FORBOTEUX
 Christophe DAZY
 Françoise SOL
 Baptistine BOIVIN
 Bruno VERPRAET
 Francine LEBERT
 Vincent ERRET
 Pascale DURAND
 Daniel VIVIEN
 Sandrine DELAMARRE
 Jean-Louis RICHARD
 Eric LAVY
 Alain GALLOIS

La commission Communale des Impôts Directs

MISSIONS DE LA COMMISSION

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale. Elle a pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

COMMISSAIRES TITULAIRES

Gérard TRIBOY
 Blandine VIÉ-FORBOTEUX
 Christophe DAZY
 Françoise SOL
 Bruno VERPRAET
 Francine LEBERT

COMMISSAIRES SUPPLEANTS

Sandrine DELAMARRE
 Vincent ERRET
 Joël LALIN
 Pascale DURAND
 Daniel VIVIEN
 Claude AVART

La commission Appels d'Offres

Président:

Eric PLASSON



SES MEMBRES

Titulaires :

Gérard TRIBOY
Blandine VIÉ-FORBOTEUX
Christophe DAZY

Suppléants :

Baptistine BOIVIN
Daniel VIVIEN
Jean-Louis RICHARD

MISSIONS DE LA COMMISSION

- Analyser et participer à l'attribution des marchés au vu des différentes offres des partenaires pour les travaux et achats de la Commune.

La commission Action Sociale

SES MEMBRES

Gérard TRIBOY
Blandine VIÉ-FORBOTEUX
Christophe DAZY
Francine LEBERT
Pascale DURAND
Vincent ERRET

Jean-Louis RICHARD
Alain GALLOIS

Marie-Christine MANGIN
Annabelle LAMARLE
Bruno DELIERE
Joël LALIN

Responsable :

Françoise SOL



MISSIONS DE LA COMMISSION

- Mettre en place un point d'accueil informatique
- Gérer les colis et repas des Aînés

La commission Cadre de Vie et Environnement

Responsable :

Françoise SOL



SES MEMBRES

Gérard TRIBOY
Blandine VIÉ-FORBOTEUX
Francine LEBERT
Vincent ERRET
Pascale DURAND
Sandrine DELAMARRE

Eric LAVY
Alain GALLOIS

Annabelle LAMARLE
Jean COULOMBE

MISSIONS DE LA COMMISSION

- Amélioration de l'accès aux services et commerces
- Propreté
- Citoyenneté
- Fleurissement
- Biodiversité
- Participation citoyenne
- Recensement de la population/INSEE
- Elections

La commission Manifestations, Culture et Patrimoine

SES MEMBRES

Gérard TRIBOY
Baptistine BOIVIN
Francine LEBERT
Bruno VERPRAET
Vincent ERRET
Sandrine DELAMARRE

Eric LAVY
Alain GALLOIS

Annabelle LAMARLE
Jean COULOMBE
Damien FRIMIN

Responsable :

*Christophe
DAZY*



MISSIONS DE LA COMMISSION

- Maintenir et développer le milieu associatif
- Suivre les différentes soumissions de projets d'associations loi 1901
- Développer l'attractivité et la mise en valeur de notre patrimoine
- Promouvoir le Cellier Frère Oudart par la mise en place de manifestations culturelles
- Faire vivre la Fête Patronale et d'autres manifestations festives
- Réfléchir à la création d'un Comité des Fêtes

La commission Jeunesse et Sports

Responsable :

*Bruno
VERPRAET*



SES MEMBRES

Gérard TRIBOY
Blandine VIÉ-FORBOTEUX
Christophe DAZY
Françoise SOL
Baptistine BOIVIN
Sandrine DELAMARRE

Jean-Louis RICHARD
Alain GALLOIS

Marie-Christine MANGIN
Damien FRIMIN

MISSIONS DE LA COMMISSION

- Dynamiser l'offre sportive et répondre aux divers besoins de la jeunesse en lien avec les clubs et associations
- Créer, gérer et faire vivre et revivre des activités ludiques et sportives

La commission Scolaire

SES MEMBRES

Baptistine BOIVIN
Bruno VERPRAET
Pascale DURAND
Sandrine DELAMARRE

Jean-Louis RICHARD
Alain GALLOIS

M. ou Mme le Directeur ou la Directrice de l'école maternelle
M. ou Mme le Directeur ou la Directrice de l'école élémentaire

Responsable :

*Blandine VIÉ-
FORBOTEUX*



MISSIONS DE LA COMMISSION

- Traiter des sujets relatifs à la vie des enfants scolarisés dans les écoles de Pierry
- Etre un interlocuteur et à l'écoute des équipes pédagogiques, de l'équipe d'animation et des parents d'élèves
- Entretenir et améliorer les équipements pour répondre aux besoins en matière d'accueils scolaire et périscolaire.

Responsable :

Gérard
TRIBOY



La commission Voirie, Chemins, Réseaux.

MISSIONS DE LA COMMISSION

- Assurer l'entretien des chemins de vignes
- Etudier et participer aux projets de développement et d'aménagement urbains
- Gérer le domaine public routier
- Suivre le programme d'enfouissement des réseaux en cours

SES MEMBRES

Christophe DAZY
Blandine VIÉ-FORBOTEUX
Baptistine BOIVIN
Vincent ERRET
Daniel VIVIEN

Jean-Louis RICHARD
Alain GALLOIS

Claude AVART
Jean COULOMBE

La commission Batiments

SES MEMBRES

Blandine VIÉ-FORBOTEUX
Christophe DAZY
Baptistine BOIVIN
Francine LEBERT
Vincent ERRET
Daniel VIVIEN

Jean-Louis RICHARD
Eric LAVY

MISSIONS DE LA COMMISSION

- Gérer le patrimoine bâti communal
- Sécuriser et améliorer le cadre de vie
- Entretenir les bâtiments communaux et l'ensemble de la Commune

Responsable :

Francine
LEBERT



La commission Cimetière

MISSIONS DE LA COMMISSION

- Organiser et suivre l'octroi des concessions
- Gérer les travaux de mise en sécurité et l'aménagement du cimetière

SES MEMBRES

Gérard TRIBOY
Christophe DAZY
Vincent ERRET

Jean-Louis RICHARD
Alain GALLOIS

La commission Santé

SES MEMBRES

Gérard TRIBOY
Blandine VIÉ-FORBOTEUX
Christophe DAZY
Françoise SOL
Pascale DURAND
Vincent ERRET

Jean-Louis RICHARD
Alain GALLOIS

Marie-Christine MANGIN
Annabelle LAMARLE
Véronique GRUYER

MISSIONS DE LA COMMISSION

- Etre à l'écoute des besoins de nos aînés
- Assurer le suivi des personnes âgées lors des plans canicule, confinement...

La commission Information et Communication

Responsable :

*Baptistine
BOIVIN*



SES MEMBRES

Gérard TRIBOY
Blandine VIÉ-FORBOTEUX
Christophe DAZY
Françoise SOL
Bruno VERPRAET

Jean-Louis RICHARD
Alain GALLOIS

Damien FRIMIN

MISSIONS DE LA COMMISSION

- Réfléchir à la stratégie de communication de la commune et à son évolution
- Veiller au développement de la communication interne et externe
- Participer à l'élaboration des supports de communication
- Faire la promotion des événements et de l'actualité de la commune

LE RÔLE DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Lors de la deuxième réunion du Conseil Municipal, le lundi 14 décembre 2020, les membres des différentes commissions municipales ont été élus, le Maire étant président de droit de chacune d'elles.

Les commissions municipales jouent un rôle majeur d'étude et de proposition pour la préparation des conseils municipaux. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le Conseil Municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

À PIERRY, 13 commissions ont été constituées.

*Une équipe motivée
pour son village!*



Représentants au sein des Commissions Communautaires

Le maire est membre de droit et siège dans toutes les commissions

- **CADRE DE VIE, URBANISME, HABITAT, VIE SOCIALE**
Titulaire : Françoise SOL
Suppléante : Blandine VIÉ-FORBOTEAUX
- **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE**
Titulaire : Baptistine BOIVIN
Suppléant : Christophe DAZY
- **POLITIQUE DES DECHETS ET DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE**
Titulaire : Françoise SOL
Suppléant : Alain GALLOIS
- **POLITIQUE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**
Titulaire : Gérard TRIBOY
Suppléante : Françoise SOL
- **TRANSPORT ET MOBILITE, VOIRIE**
Titulaire : Gérard TRIBOY
Suppléant : Eric LAVY
- **MILLESIMUM, POLITIQUE EVENEMENTIELLE, COMMUNICATION ET NUMERIQUE**
Titulaire : Christophe DAZY
Suppléante : Baptistine BOIVIN
- **ESPACES AQUATIQUES**
Titulaire : Bruno VERPRAET
Suppléante : Francine LEBERT
- **AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES**
Titulaire : Blandine VIÉ-FORBOTEAUX
Suppléante : Baptistine BOIVIN



COLIS DE FIN D'ANNÉE DES ÂÎNÉS

161 colis distribués cette année !



Les colis de Noël 2020 ont été réalisés dans une ambiance conviviale avec l'aide des membres du Conseil Municipal, des membres "extérieurs" de la commission ainsi que des amis et agents de la commune.



Chaque colis a été distribué le jeudi 17 décembre 2020 à tous les Pierrytières et Pierrytiers de plus de 70 ans.
Un grand merci à tous !



Merci également aux personnes qui ont pensé à la Caisse des Ecoles et à ceux qui ont adressé un gentil message à la mairie à la suite de la distribution.

Françoise SOL



LE NOËL DES ÉCOLES

Les enfants des écoles Maternelle et Élémentaire
ont reçu la visite du Père Noël !

Vendredi 18 décembre 2020, le Père Noël a fait une halte au cours de la matinée, dans les Écoles de Pierry. L'après-midi, un goûter et des friandises ont été offerts par la Municipalité à tous les enfants des Écoles. Madame Françoise RENAULT, Directrice de l'École Maternelle, nous raconte cette journée restée dans la mémoire des enfants...



Vendredi 18 décembre 2020, les enfants de l'École Maternelle ont eu la joie d'accueillir le Père Noël. Les enfants étaient tous très beaux, pour ce jour exceptionnel, certains avaient mis leur bonnet rouge pointu : bonnet avec des étoiles scintillantes, avec de la fourrure blanche...

Dès son arrivée, le Père Noël s'est dirigé vers la classe des Petits-Moyens de Madame RENAULT et Fanny. Les enfants l'ont vite reconnu avec sa longue barbe blanche, sa tenue bien rouge et sa hotte sur le dos. Après un moment de très grande joie et de quelques pleurs pour deux Petites, les yeux de tous les élèves brillaient.



Le Père Noël a rassuré les Petits et Moyens en leur disant tout le BONHEUR qu'il avait de les retrouver, qu'ils avaient tous grandi. Le Père Noël était masqué et est resté sur le pas de porte de la classe. Il a posé sa hotte avec les jouets et a commencé sa distribution de cadeaux. Le Père Noël connaissait le prénom de chaque enfant. Il discutait en tête à tête (mais éloigné de 1 mètre) avec chaque élève, en lui offrant son cadeau.



Puis il a dit « Au revoir » à tous les enfants, et s'est dirigé vers la classe de Madame BERRIOT et Sylvie. Ce sont les élèves les plus âgés de l'école. C'est la classe des Moyens-Grands, et ils ont posé beaucoup de questions au Père Noël :

- Comment es-tu venu ?
- Où as-tu garé ton traîneau ?
- Où sont tes rennes ?
- Comment viennent-ils jusqu'à toi pour t'emmener dans le ciel ?

De nombreux élèves de Madame BERRIOT ont confié au Père Noël qu'ils lui avaient téléphoné ou qu'ils lui avaient écrit. Et bien sûr, le Père Noël les a tous reconnus. Les Moyens-Grands ont eu, eux aussi, de beaux cadeaux donnés par le Père Noël. Les sourires illuminaient leur visage. Puis le Père-Noël est reparti avec sa hotte sur le dos car il devait aller dans d'autres écoles et surtout l'après-midi dans l'école des Grands de l'Élémentaire de Pierry. Vendredi après-midi, le goûter de Noël nous était offert par la Municipalité. Pour la première fois, nous avons organisé ce goûter chacun dans sa classe (par respect des mesures sanitaires). Pour la classe des Petits-Moyens, des petites tables de 4 étaient assemblées, avec des petites décorations. Dans la classe des Moyens-Grands, les élèves étaient rassemblés au coin « Regroupement ». Les enfants ont savouré une madeleine (emballée individuellement), une compote et ont eu une petite bouteille d'eau. Tous les élèves de l'École Maternelle sont repartis ravis avec un sac de friandises et une autre madeleine.

Je remercie le Père Noël d'être venu « ensoleiller » notre journée malgré son emploi du temps très chargé.

Je remercie Sylvie et Fanny (ATSEM), qui photographient nos élèves, et pour leur efficacité pour que cette journée soit une des plus belles pour les enfants.

Je remercie la Mairie de Pierry pour le délicieux goûter et les friandises qui ravissent toujours les Petits comme les Grands.

La venue du Père Noël à l'École Maternelle est toujours un moment convivial, fort et inoubliable dans la vie d'un petit écolier.

F. RENAULT, Directrice de l'École Maternelle »



BLANDINE VIÉ-FORBOTEUX

LES MERCREDIS RÉCRÉATIFS L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Toute l'équipe est prête à accueillir vos enfants au sein des locaux du Chai !



Le prochain ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) ouvrira ses portes du 22 au 26 février. Tout au long de cette semaine de vacances, l'équipe a prévu des animations, des bricolages et des jeux autour du thème «Les Dessins-Animés ». Une sortie à la patinoire de Reims est également organisée le mardi 23 février au matin, et une après-midi "karaoké/quizz musical" le vendredi 26 février.

Tous les enfants de 3 à 11 ans sont les bienvenus, qu'ils soient de Pierry ou des communes voisines. Des permanences, sur rendez-vous, pour les inscriptions à l'ALSH, sont tenues dans la salle associative du Chai :

Mercredi 27 janvier de 16h30 à 18h30

Vendredi 29 janvier de 16h40 à 18h30

**Pour tous renseignements, contacter
Madame TEIXEIRA (Directrice Périscolaire-ALSH)
au 06.83.15.22.78 ou
par mail periscolairepierry51@gmail.com**

Le Périscolaire est ouvert tous les jours avant et après l'école, mais aussi les mercredis, pour les enfants de 3 à 11 ans.

Les Mercredis Récréatifs peuvent accueillir tous les enfants de Pierry ou des environs de 7h30 à 18h. L'équipe d'animation propose des activités variées en rapport avec divers thèmes tels que l'art, la culture, le sport, la nature, ...

Les inscriptions s'effectuent soit pour tous les mercredis d'une période scolaire entre deux vacances, soit de façon ponctuelle.



INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX DE VOIRIES



Nous avons repris contact avec l'entreprise Eurovia attributaire du marché de voirie, le 14 décembre 2020, pour faire un point complet sur l'avancement des travaux.

Nous avons listé un certain nombre de points à revoir sur les travaux effectués Allée de la Vieille Ferme, Rue de la Liberté, Rue Cazotte etc..., des trottoirs à terminer et des signalisations horizontales et verticales à installer Rue Léon Bourgeois.

L'entreprise nous a fait part de sa période de congés d'hiver du 18 décembre 2020 au 22 janvier 2021 et les travaux reprendront donc à la fin de ce mois de janvier.



Nous avons toutefois réussi à faire réparer l'extrémité de la Rue Jean Jaurès à l'entrée du parc de l'Hors du Rû avant le 18 décembre.

La conduite d'eau potable de la Rue Jean Jaurès devrait être renouvelée dès le printemps, ces travaux seront réalisés par la Communauté d'Agglomération puis la chaussée et les trottoirs seront réalisés.

Pour la suite des travaux relatifs au marché, rue Pasteur et Rue Jean Jaurès, nous ferons un point dans le prochain bulletin, tout comme pour les travaux de voirie de façon générale : plan de circulation, de stationnement, amélioration des carrefours et réfections des chemins viticoles.

La commission se réunit et travaille sur ces sujets.

Gérard TRIBOY



Hôtel de Communauté
Place du 13e R.G. - BP 80526 - 51331 Epernay Cedex
Tél. 03 26 56 47 10, Fax : 03 26 56 47 85
Ouvert du lundi au vendredi : 8h30 - 12h15 et 13h45 - 17h00



Vous pouvez désormais acheter votre titre de transport grâce à l'application "Mouveau Tickizz" et suivre en temps réel les horaires de vos bus sur l'application "Businfo Epernay"

Les titres qui peuvent être chargés sur votre smartphone sont le ticket unitaire Mouv'1 à 1,10€, le ticket journée Mouv'1 jour à 3,00€ et les titres 10 voyages Mouv'10 à 8,00€.

C'est confortable car il suffit d'acheter les titres et les conserver sur son téléphone. C'est simple, car il suffit de sélectionner le titre, le valider sur l'écran du téléphone et le présenter en montant. C'est pratique, car en voyageant à plusieurs il est possible d'avoir plusieurs tickets simultanément sur un même smartphone.

L'application smartphone "BusInfo Epernay" permettant de connaître l'heure exacte d'arrivée des prochains bus à votre arrêt est disponible. Cette application est téléchargeable gratuitement sur le Play Store / Android Market et sur l'Apple Store.

Lorsque le smartphone est connecté à un réseau (WIFI, 3G, EDGE...) il suffit de lancer l'application et de sélectionner l'arrêt de bus recherché.

L'application indique alors immédiatement le temps d'attente pour les prochains départs à cet arrêt ainsi que les destinations.

Cette application est alimentée en temps réel par les données du "système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs" installé dans les bus du réseau cet été (bandeau lumineux du prochain arrêt et annonce sonore du prochain arrêt ainsi que de la destination).

Reliée au système de géolocalisation installé à bord de l'ensemble des bus Mouvéo, l'application tient compte des éventuels retards liés aux problèmes de circulation.

Conçue pour être légère et intuitive, cette application renvoie directement, en cliquant sur le "i" en haut à droite, au site internet www.mouveobus.fr pour toutes les autres informations sur le réseau : recherches d'itinéraires, horaires des prochains jours, déviations, actualités du réseau...

Pour la télécharger, recherchez "BusInfo Epernay" dans le Play Store / Android Market et/ou sur l'Apple Store.



Le plan de réduction des déchets d'Epernay Agglo

Champagne en actions

- sensibiliser à l'éco-consommation : réduire l'utilisation de sacs plastique jetables et des objets à usage unique, boire l'eau du robinet, limiter la publicité dans les boîtes à lettres...
- promouvoir le compostage
- faire de l'Agglomération et de ses 47 communes des collectivités écoexemplaires
- donner une seconde vie aux textiles usagés : les donner, les revendre ou les transformer en isolant
- encourager les manifestations éco-responsables
- lutter contre le gaspillage alimentaire
- encourager l'utilisation de produits naturels et non nocifs
- développer la réparation, le prêt, la location, le don, la vente ou l'achat en commun
- éduquer la jeunesse à la réduction des déchets

Près de 20 filières de recyclage sont présentes sur chacun des trois sites. Des ampoules au bois, en passant par les huiles de vidange, les déchets électriques et électroniques ou les gravats, les déchets verts, le mobilier et même les bouchons en liège... tout ou presque se recycle !

L'accès aux déchèteries est gratuit. Il est réservé exclusivement aux particuliers et interdit aux professionnels, lesquels doivent faire appel à des prestataires pour le traitement de leurs déchets d'activités.

Les véhicules de moins d'1,90 m sont autorisés. L'accès des camions à plateau et bennes basculantes est toutefois strictement interdit.

100% des déchets collectés sont recyclés, compostés, donnés, réparés, rechargés ou valorisés énergétiquement selon les matériaux.

« Le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas ! »

INFOS PRATIQUES

Nouveaux arrivants à Pierry

Vous venez d'arriver dans notre commune, faites-vous connaître auprès de la Mairie qui vous indiquera les démarches à effectuer auprès des personnes et des organismes dont vous utilisez les services ou qui gèrent des dossiers vous concernant et pour vous inscrire sur la liste électorale.

Tel Mairie : 03 26 54 03 15

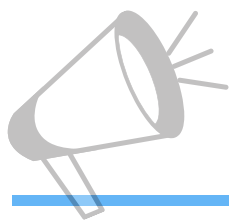
Et retrouvez l'ensemble des services en ligne (demande de poubelles, demande d'ouverture ou fermeture de compteur...) sur

<https://www.epernay-agglo.fr/services-en-ligne>

Inscriptions Scolaires

Pour toute nouvelle inscription d'enfants dans les écoles de Pierry, les parents sont invités à contacter le secrétariat de Mairie au 03.26.54.03.15.

À noter que les parents dont les enfants sont déjà scolarisés dans l'une des écoles, n'ont pas de demande d'inscription à formuler: pour les enfants entrant en École Élémentaire et déjà scolarisés en École Maternelle, les inscriptions se font automatiquement entre les deux établissements.

**Agence Postale
Communale**

(à compter du 01/02/2021)

Lundi 8H45/12H15
Mardi 8H45/12H15
Mercredi 8H45/12H15
Jeudi 8H45/12H15
Vendredi 8H45/12H15



Téléphone :
03 26 56 30 61

**La boîte aux lettres se
trouve rue Cazotte, à
côté du Chai.**

Levées du courrier
12h du lundi au samedi

Heure Limite de dépôts
pour un départ le jour
même



Lettres et petits objets
12H



Dépôts Colissimo
12H



Dépôts Chronopost
12H

**Passeport biométrique et
carte nationale
d'identité**

A établir dans les mairies
équipées de station
d'enregistrement des
données personnelles
(EPERNAY, Place Bernard
Stasi ou VERTUS)

Urbanisme

Dossier à retirer auprès
du secrétariat de mairie

Élections

Inscriptions possibles
toute l'année sur service-
public.fr

Recensement militaire

Dès 16 ans, en mairie.
Informations
au 03 26 54 03 15 ou sur
www.defense.gouv.fr

Liste Plan Bleu

Les personnes de plus
de 70 ans qui
souhaitent être
appelées régulièrement
pendant cette période
de pandémie peuvent se
faire connaître au
secrétariat de mairie au
03 26 54 03 15

Permanence des élus

Des élus sont à votre
disposition à la mairie
pour répondre à vos
questions les jeudis de
17h à 19h (ou 18h
pendant le couvre-feu)
sur rendez-vous,

Monsieur le Maire
reçoit les lundis aux
mêmes horaires sur
rendez-vous
au 03 26 54 03 15

LES RÈGLES DE BON VOISINAGE**Règles de stationnement**

Depuis le 30 juin 2015, les arrêts et stationnements gênants sur les passages piétons, les trottoirs ou les pistes cyclables sont des stationnements très gênants avec une amende à 135€. Liste des stationnements très gênants sur l'article R417-11 du Code de la route.

Troubles du voisinage

Les nuisances sonores, quelle qu'en soit la source, sont à éviter afin de respecter le bien-être de chacun.

Interdiction de brûler les déchets de jardin

Voir l'arrêté préfectoral du 10 juillet 1998 réglementant les feux de plein air
Ils doivent être apportés à la déchèterie.

Neige et Verglas

Nous vous rappelons qu'en cette période de gel et/ou de neige, il est préférable de déneiger son trottoir de façon à ce que les piétons ne tombent pas. En cas de problème il en va de votre responsabilité.



VACCINATION

La vaccination est ouverte aux personnes âgées de plus de 75 ans, sans ordonnance. Mais aussi, et uniquement sur prescription médicale du médecin traitant, aux personnes vulnérables à très haut risque, à savoir les patients :

- atteints de cancers et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie,
- atteints de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés,
- transplantés d'organes solides,
- transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques,
- atteints de poly-pathologies chroniques et présentant au moins deux insuffisances d'organes,
- atteints de certaines maladies rares et particulièrement à risque en cas d'infection (voir la liste sur le site du ministère de la santé),
- atteints de trisomie 21.

Deux lieux de vaccination: l'hôpital d'Epernay ou la clinique d'Epernay
Un seul n° d'appel pour prendre rendez-vous: le 0 803 800 794 (N° vert)
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Les prises de rendez-vous sont suspendues pour l'instant mais, à leur reprise, la Mairie mettra à la disposition de ceux qui le désirent un point Internet.

Le non-respect du couvre-feu entrainera :

Première sanction : une amende de 135 euros, majorée à 375 euros (en cas de non-paiement ou de non-contestation dans le délai indiqué sur l'avis de contravention). En cas de récidive dans les 15 jours : une amende de 200 euros, majorée à 450 euros (en cas de non-paiement ou de non-contestation dans le délai indiqué sur l'avis de contravention)

Après 3 infractions en 30 jours : une amende de 3750 euros passible de 6 mois d'emprisonnement.

La situation sanitaire continue de se dégrader en France et le virus est toujours dangereux pour nous et nos proches. Il est impératif de rester vigilant face à l'épidémie de la Covid-19. Toutes les informations et mise à disposition des attestations sur la page du gouvernement.

<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestations-de-deplacement-couvre-feu>

COUVRE-FEU

SPÉCIAL ENTREPRISE

Si l'activité de votre entreprise est fortement impactée par la crise que nous connaissons actuellement, vous pouvez bénéficier d'aides spécifiques. Vous trouverez toutes les informations sur le lien du service Développement Economique d'Epernay Agglo Champagne

<https://www.epernay-agglo.fr/article/aides-aux-entreprises-coronavirus>

Une permanence téléphonique est mise en place, du lundi au vendredi aux horaires d'ouverture, pour les entreprises qui souhaiteraient obtenir des informations sur les aides et dispositifs à actionner en ces temps de crise : Tél : 03 26 32 24 30

Le service Développement Economique reste mobilisé et joignable durant cette crise sanitaire :

- Nolwenn DESMARET : desmaret@epernay-agglo.fr - 06 85 51 28 53
- Fanny HATON : fanny.haton@epernay-agglo.fr - 06 33 25 38 61

Les Urnes ont rendu leur verdict le 15 novembre 2020 et notre liste n'a été battue que par seulement5 petites voix.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus lors de cette élection.

Nous ne sommes donc que 3 conseillers de la liste Unis pour Pierry à être élus et à avoir l'honneur de vous représenter au conseil municipal. Mais, soyez convaincus que :

-Nous accomplirons notre mission avec passion et serons à votre écoute, toujours prêts à défendre les idées et les valeurs que nous avons portées lors de notre campagne.

-Nous ne serons pas dans une opposition négative, bien au contraire, nous travaillerons en toute intégrité et impartialité dans l'intérêt général des habitants.

Le travail ne va pas manquer. En effet, nous serons présents dans tous les domaines de la vie municipale car dans chaque commission, 2 d'entre nous seront présents et comme nous ne sommes que 3, l'agenda sera bien rempli.

Les différentes commissions commencent à se mettre en place et la vie municipale va prendre sa vitesse de croisière tout en s'adaptant aux conditions sanitaires.

Nous ne manquerons pas, via cette page de libre expression, de vous tenir informés régulièrement de nos actions.

Comment ne pas finir nos propos en vous souhaitant une bonne année 2021 et surtout une très bonne santé.

Les élus de la liste « Unis pour Pierry »

Alain Gallois – Eric Lavy – Jean-Louis Richard



Naissance

Gabin MAHU le 25 août 2020
Louis GOUDMAND le 24 novembre 2020
Robin LAHURE le 19 décembre 2020



Décès

Madame Josette LEGRAND le 12 octobre 2020
Monsieur Eric FORT le 26 novembre 2020
Monsieur NICOLI Jean-Claude le 12 décembre 2020

Comment bien utiliser un masque ?



- Avant de mettre le masque, lavez-vous ou désinfectez-vous les mains.



- Attrapez votre masque par les élastiques et placez-le sur votre visage.



- Dépliez-le de manière à ce que le nez et le menton soient bien couverts.



- Une fois que vous l'avez positionné, vous ne devez plus du tout le toucher.



- Lavez-vous ou désinfectez-vous de nouveau les mains avant de l'enlever.

Le numéro vert d'informations
sur le coronavirus :

0 800 130 000
(appel gratuit)
ou

gouvernement.fr/info-coronavirus

Numéros courts en cas d'urgence joignables gratuitement 24h/24h :

15 : SAMU
17 : Police
18 : Pompiers
112 : Urgence européen
114 : Personnes sourdes ou malentendantes
(sms/fax uniquement)
115 : Accueil sans abri
119 : Allo enfance maltraitée
3237 : Pharmacies de garde
3624 : SOS Médecin
3977 : Contre maltraitance personnes âgées
3919 : Violences conjugales (Victimes et
témoins)
03.26.56.96.60 Police d'Epervay

App-Elles®

UNE APPLICATION SOLIDAIRE
des femmes et des filles victimes de violence



Contactez rapidement,
vos ami-e-s, vos proches, les associations, les secours,
ou tout autre interlocuteur de votre choix



Direction Départementale de la Cohésion Sociale
et de la Protection des Habitants de la Vallée
Département de la Côte d'Or

App-Elles®
www.app-elles.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ERIC PLASSON

Les articles publiés sont sous la responsabilité de leurs auteurs : soit le
signataire, soit le Président de l'association

Bulletin Municipal

PIERRY B N°ISSN 1293 2698

DÉPÔT LÉGAL EN DATE DU 22 Juillet 2008

EDITEUR ET IMPRIMEUR Mairie de Pierry -51530